

Votez la liste POP compact au Locle !



De gauche à droite :

Pierre-Yves Eschler

Cédric Dupraz

Denis de la Reussille

Marcelo Droguett

Jean-Marie Rotzer

La campagne pour les élections communales en ville du Locle est lancée ! Pour rappel, avec ses trois Conseillers communaux à l'exécutif et ses quatorze élus au législatif, le POP est la première force politique de la ville. Fort d'un bilan positif, avec entre autre l'amélioration des prestations complémentaires communales, l'accroissement du soutien aux diverses associations sportives, sociales et culturelles, ainsi que de l'amélioration importante de la situation financière de la ville, le POP devrait se voir renouveler la confiance de la population locloise.

Eh! on n'a pas des physiques de Hobbits ! C'est la photo qui est comme ça... et toc !

Bon, à part ça, le maintien de trois sièges à l'exécutif paraît difficile et ce pour diverses raisons :

Premièrement, les voix de la droite avaient été dispersées en 2004, en raison de la présence de l'UDC et de leur non apparemment avec la liste libéral-radical. Il est vrai que, ces dernières semaines, l'UDC a bel et bien tenté de (re)construire une section dans la ville rouge. Toutefois, Yvan Perrin, vice-président de l'UDC suisse, n'a pu que constater l'échec de ses démarches devant le rempart que constitue

l'extrême gauche locloise

(c'est-à-dire la « chienlit marxiste »,

selon le Valaisan, Oskar Freysinger, venu personnellement soutenir son collègue de parti dans les Montagnes neuchâteloises).

Apparemment général à gauche

Deuxièmement, depuis quelques semaines, les Verts loclois se sont trouvés une fibre écologique (!). En effet, malgré que le POP leur ait cédé volontairement des sièges dans diverses commissions, les Verts ont accentué leurs attaques, mettant par là même en péril de nombreux projets capitaux (évitement du Locle, pression pour le développement du réseau ferroviaire, ...). Comme le rappelait d'ailleurs notre camarade Sansonnens sur les ondes de la RSR, le processus de dépolitisation semble également atteindre nos alliés historiques. Toutefois, ces derniers jours, le climat en ville du Locle paraît plus serein. Une entente ayant été trouvée, l'apparement général à gauche a pu être sauvé.

Enfin, le départ en retraite (pour des raisons légales) du camarade Claude Leimgruber, Conseiller communal (exécutif) en activité et personnage incontournable de la cité horlogère, pourrait bien affaiblir la liste. Le POP tient néanmoins à remercier et à saluer ce militant de toujours, ancien Conseiller général et plusieurs fois président de ce même Conseil.

Au niveau des perspectives, Le Locle pourra compter sur 20 camarades pour le Conseil général et 5 pour le Conseil communal, dont les deux sortants, Marcelo Droguett et Denis de la Reussille.

L'essentiel du programme du POP repose sur les points suivants :

1) Création de programmes de réinsertion pour les demandeurs d'emploi, par le biais notamment de contrats à durée indéterminée conclus par des accords avec les entreprises privés. En effet, la libéralisation du marché du travail a engendré une précarisation sans précédente, le processus d'exploitation qui caractérisait notre société faisant progressivement place à un processus d'exclusion. Pour preuve, depuis 2001, les dépenses de l'aide sociale dans le canton de Neuchâtel ont augmenté de 20% en moyenne par année. En 2006, par exemple, ce sont près de 9'300 personnes, qui ont eu recours dans le canton à l'assistance publique (chômeurs en fin de droit, working poor, ...). La mise sur pied de mesures communales de réinsertion, qui requière une responsabilisation des entreprises, est donc plus que jamais nécessaire.

2) Le POP envisage également diverses autres réalisations, telles que la promotion accrue de l'habitat afin de diminuer le nombre de pendulaires et inciter à une domiciliation en ville du Locle, l'augmentation des structures d'accueil de la petite enfance et le maintien du nombre d'élèves par classe, malgré les pressions cantonales, afin de conserver la qualité de l'enseignement

Le POP souhaite également renforcer et moderniser les infrastructures sportives, conserver le statut et les conditions de travail du personnel communal, poursuivre une politique de loyers abordables dans les immeubles communaux, mettre sur pied un projet communal visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi qu'instaurer des cours scolaires dit d'écologie domestique. Enfin, il s'engage à développer des projets en lien avec la jeunesse, d'améliorer les transports publics par des mesures incitatives – covoiturage – réorganiser le centre-ville et se battre pour garantir l'équilibre cantonal (arrivée de nouvelles formations au niveau du

secondaire II, après le départ scandaleux de l'école d'ingénieurs).

Bref, grâce à l'engagement de ses militants, le POP loclois peut espérer reconduire sa majorité politique durant la prochaine législature, en vue de réaliser, encore et toujours, une société plus solidaire, plus juste et plus égalitaire.

Retrouvez tous les candidats sur le site : <http://www.pst.ch/neuchatel/2008/>

Viendra, viendra pas...



Invité par les Conseillers généraux des deux villes du haut à participer à l'une de leurs séances, le Conseil d'Etat neuchâtelois tente par tous les moyens d'éviter cette rencontre. Ainsi, dans l'Impartial d'aujourd'hui, on peut lire que l'exécutif cantonal ne veut pas causer un précédent, quant à sa venue dans un législatif communal, et qu'il n'y a de toute façon pas de base légale.

Pourtant, la loi sur les communes est claire. L'art. 7 prévoit que « *Le Conseil d'Etat peut se faire représenter dans toutes les séances des autorités communales avec voix consultative* » .

Bref, le Conseil d'Etat sait que les Conseillers généraux connaissent leur dossier et que ces derniers peuvent par conséquent les mettre dans une position difficile... Cette attitude est cependant particulièrement déplorable...